

Comité de Moselle De Basket-Ball



BUREAU DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2011

Maison des Sports à Metz

Présents : Gérard BERGER, Président
Danièle BERGER, François FLAMMANT, Laurent KULINICZ et Morvan MERKLING

COMMISSION SPORTIVE

Résultats non saisis –

District BC :

- MMEXC.199 du 22/05/11 contre Sarreguemines 10 €

Sainte Marie aux Chênes :

- BFA.24 du 25/05/2011 contre Sarrebourg 10 €

Silvange :

- MFEXC.73 du 25/05/2011 contre Ent. Charbon Behren Folkling 10 €

Feuille non parvenue dans les délais –

Silvange :

- MFEXC.73 du 25/05/2011 – postée le 30/05/2011 – arrivée le 31/05/2011 50 €

Courrier arrivé –

Joudreville :

- Frais de déplacement de Joudreville suite au forfait rencontre MFH.49 du 14/05/2011 contre l'ASPTT Metz.
(10 joueurs + 2 accompagnateurs x 45 kms x 0,26 € = 140,40 € à la charge de l'ASPTT Metz).

Folkling :

- Demande de frais de déplacement rencontre CMH.142 du 15/05/2011 – Longeville & St Avold / Folkling - Forfait de Longeville & St Avold.
(7 joueurs + 2 accompagnateurs x 28 kms x 0,26 € = 65,52 € à la charge de Longeville & St Avold).
Frais d'arbitrage à la charge de Longeville & St Avold : GARBER C. 26 €
BECK M. 42,50 €
- Suite forfait de Ste Marie aux Chênes - rencontre CFA.86 du 21/05/2011 à Folkling, demande de frais de déplacement du match « aller ».
(5 joueurs + 2 accompagnateurs x 82 kms x 0,26 € = 149,24 € à la charge de Ste Marie aux Chênes).

Rencontre perdue par pénalité –

En finale de Coupe de Moselle « Poussins » : Creutzwald / EBNS du 2805/2011, les joueurs n°9 (WURTZ M., capitaine) et n°13 (WELLY E.) n'ont pas défendu individuellement même après 3 avertissements – Ent. WURTZ D (licence F650349) – score final 37 – 45 pour l'EBNS.

=) observation des arbitres de la rencontre.

Proposition de la CS : rencontre perdue par pénalité par Creutzwald.

Bureau : accord – sans pénalité financière.